

# La Coulée verte, de Belle-Ile à Magné



La Coulée verte, un projet municipal lancé à la fin des années 80.

Lancé à la fin des années 80, le projet de reconquête de notre rivière, baptisé "Coulée verte" va entrer dans une nouvelle phase à partir de ce mois de février. Une étape qui va permettre de gagner de

*Une nouvelle série de travaux va être entreprise à partir de ce mois de février sur les rives de la Sèvre niortaise, dans le projet de la Coulée verte. Réfection des chemins de halage, création d'un parcours de pêche et rénovation de petit patrimoine au programme.*

nouveaux kilomètres de promenade le long de la Sèvre et de rallier petit à petit le centre-ville au Marais jusqu'à l'entrée de Magné.

Souvenez-vous, la Coulée Verte a déjà considérablement changé notre approche de la Sèvre et le paysage de ses abords dans le centre-ville. Les premiers travaux réalisés



Rappelons que la Sèvre niortaise est l'une des rivières les plus poissonneuses de France.

dans les années 90 avaient fait apparaître les passerelles du Moulin du Roc, du Moulin du Milieu et de Bessac. Et permis l'aménagement de l'îlot Saint-Jean et des jardins du Fort Foucault. Puis la Ville

avait entrepris le débusage de la Sèvre aux Vieux Ponts, crucial pour permettre au fleuve de s'écouler plus facilement à la mauvaise saison. Au début des années 2000, l'aménagement de Pré-Leroy et la réhabilitation de ce grand parc si précieux en plein centre-ville nous ont permis de nous réapproprier une autre partie de la Coulée verte, de l'autre côté des Vieux Ponts.

## En pente douce

Commune de Magné

Un projet qui comprend également un gros travail d'acquisition foncière, que la Ville a dû mener en parallèle aux travaux proprement dits. Pas moins de 400 propriétaires en effet se partageaient quelque 200 parcelles en bord de Sèvre ! Des parcelles qu'il a donc fallu acheter pour permettre la création de ces petits



La Coulée verte passe sous le pont de chemin de fer à Saint-Liguaire.



Les travaux prévoient de consolider les berges, très érodées.

## Le parcours de pêche

C'est un projet imaginé en parallèle à celui de la Coulée verte, par la Ville et la Gaule niortaise, dont certains membres sont également à la Fédération française de pêche. Sur les terrains maraîchers à Noron, entre le pont de la Belle Etoile et les peupliers

de la base nautique, va être aménagé un parcours de pêche. Il s'agit d'aménagements réalisés spécialement pour les compétitions de pêche – Niort est l'une des villes phares pour l'organisation de grandes compétitions de pêche, y compris au niveau

européen – mais qui seront ouverts à tous en dehors de ces compétitions. Des aménagements très respectueux de l'environnement qui plus est et qui devraient même renforcer l'aspect naturel de la berge. Sur une longueur totale de 650 mètres et sur

une largeur de 15 mètres, la Ville va abaisser la berge, très érodée à cet endroit et créer une sorte de plage en herbe, avec des plantes d'eau. Ces travaux essentiellement pay-sagers vont démarrer en mars avec l'évacuation hors de la zone inondable de 6 000

mètres cubes de terre. Il faut savoir que ces travaux, conçus par un bureau d'études très spécialisé en génie végétal, ont été planifiés pour s'articuler avec ceux de la Coulée verte proprement dits dont le chemin sera aménagé à l'arrière.



L'écluse de la Tiffardière.

chemins que nous sommes si heureux de parcourir à pied ou à vélo. Dans le cas où ces terrains étaient agricoles et dévolus à l'élevage, le projet de la Coulée verte prévoit la pose d'une clôture et l'installation d'abreuvoirs pour permettre aux animaux de boire ailleurs que dans la rivière... Il s'agit aussi de permettre à tout le monde de se côtoyer en harmonie : les promeneurs, les cyclistes, les pêcheurs, les coureurs ou encore... nos amies les vaches, parfois trop pressées pour certains !

**L'objectif : pouvoir longer la Sèvre du centre-ville à Magné.**



Les petites passerelles, comme ici à la Géôle, vont être rénovées.

Aujourd'hui, toutes les acquisitions ayant été faites, de Comporté à l'entrée de Magné, la Ville relance ses travaux. C'est sur la "vieille Sèvre", à l'arrière du quai de Belle Ile, entre les passerelles rouges, qu'un chemin va être créé. Serpentant entre le canal de Belle-Ile et la Sèvre, ce petit chemin nous permettra d'aller plus avant dans nos promenades. Et de rallier la Cale du Port au Pont de la Belle Etoile. Des travaux de protection des berges, dégradées notamment par les ragondins, seront aussi réalisés. Puis le chantier se déplacera sur le tronçon entre le Pont de la Belle Etoile et les Chizelles : création d'une pente douce du chemin vers la rivière (actuellement, la pente est abrupte), réalisation d'un chemin, plantation d'arbres, d'arbustes et de plantes de berge comme les iris.

Dans un deuxième temps – la Ville consulte actuellement des entreprises pour la maîtrise d'œuvre –, le projet avancera de la base nautique de Noron à Magné. Il s'agit d'un lieu classé "Natura 2000", c'est-à-dire retenu au niveau européen pour la

particularité de son milieu et des espèces protégées qui y vivent. Par conséquent, l'équipe qui sera choisie par la Ville comprendra nécessairement un écologue, spécialiste des questions environnementales. La municipalité veut en outre mettre



A pied ou à vélo, en flânant ou en courant.

le plus en valeur possible les lieux en installant çà et là des panneaux explicatifs et en permettant aux associations de protection de l'environnement d'organiser des sorties et des animations sur les lieux. Des lieux en bordure desquels sera créé le parcours de pêche tant espéré (lire page 6)... ■

Véronique Bonnet-Leclerc

## L'aire de camping-cars

Toujours sur la Coulée verte mais du côté de Pré-Leroy cette fois, la Ville va aménager une aire de camping-cars en bordure de Bessac. La particularité de cet aménagement conçu tout spécialement est donc d'être au cœur de la ville, au bord de la Sèvre, afin de permettre aux camping-caristes d'aller faire leurs achats à pied. Située sur des terrains potagers rachetés par la Ville, à côté du parking de Bessac, cette aire compren-



Bruno Deibord

dra 16 places avec une possibilité d'extension de 10 places supplémentaires. Une aire de services sera créée pour la vidange des eaux usées, le remplissage en eau et comportera une borne électrique. Les places seront gérées par horodateurs mais l'aire de services sera quant à elle gratuite. A noter que le passage piétons de Bessac à la piscine sera maintenu. Enfin sachez que l'objectif est d'ouvrir cette aire cet été.



L'association Arpep lutte contre le suicide, des jeunes en particulier, avec une ligne d'écoute téléphonique ouverte 24 heures sur 24.



Bruno Derbord

# Un numéro pour la vie : 05 49 32 22 22

**L'Arpep ouvre à Niort sa première ligne d'écoute téléphonique en France pour les personnes en détresse. Le 5 février, elle propose aussi l'opération "Message pour la vie" dans le cadre des 9<sup>es</sup> journées pour la prévention du suicide.**

partenaire national de l'opération, l'Arpep propose d'envoyer un "Message pour la vie". Ce jour-là, de 14h à 18h, un numéro vert sera mis en place. En appelant le 0 800 20 19 18, chacun pourra apporter son soutien à ceux qui souffrent. Pour chaque appel reçu, la

Macif versera un euro à l'Union nationale de la prévention du suicide. Un plateau téléphonique de cinq lignes sera installé à l'Espace

Expressions, 13 rue Thiers. C'est là aussi que seront exposés les travaux que les jeunes des lycées du département auront réalisés sur le thème du mal être. Il y aura aussi des rencontres avec toutes les associations régionales impliquées dans la lutte contre le suicide.

Si le 0 800 20 19 18 est réservé au 5 février après-midi l'Arpep reste

joignable sept jours sur sept et 24h sur 24h au 05 49 32 22 22. Créée au début de l'année 2004, par l'association relais phare enfants parents des Deux-Sèvres, cette ligne d'écoute anonyme et gratuite est la première de tout le réseau national Arpep.

Avant que le numéro ne soit disponible, un premier groupe "d'écouterants" a suivi six sessions de deux jours de formation. En octobre 2004 la ligne s'ouvrait, seulement quatre jours par semaine, le temps de former une deuxième équipe de bénévoles (car ils le sont tous !). Depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier, le 05 49 32 22 22 fonctionne sans interruption. "Pour que chaque détresse soit avant tout sécurisée médicalement, l'appel passe d'abord par le SAMU" précise Patrick Baudin, vice-président et co-fondateur de l'Arpep 79, par ailleurs directeur des soins au centre hospitalier de Niort. "Une fois que le corps

médical a écarté tout danger immédiat, l'appelant est transféré chez le permanent de l'association."

Mais l'action de l'Arpep 79 ne s'arrête pas à l'écoute des détresses. L'association propose aussi un groupe de parole pour favoriser l'harmonie des relations familiales et soutenir ceux qui n'ont pas su déceler à temps la détresse de leur proche. "Souvent, ils ont un sentiment de culpabilité et se disent «Comment n'ai-je pu rien voir venir ?» constate Patrick Baudin. "Ici, nous soutenons les familles endeuillées et effectuons un travail de prévention auprès de celles qui sont dans le doute. Il y a des comportements typiques qu'il faut savoir décoder. Par exemple ne jamais négliger le mutisme ou la rupture de scolarité. Et surtout, réagir comme il faut à des mots comme «J'm'en fous !»" ■

Jacques Brinaire

- Arpep 79, 10 bis avenue Bujault. Tél. 05 49 32 21 42. Ligne ouverte 24h sur 24 et 7 jours sur 7 au 05 49 32 22 22.
- Opération "Message pour la vie" le 5 février de 14h à 18h, Espace Expressions, 13 rue Thiers. Tél. 0 800 20 19 18.

**A**vec 160 000 tentatives et 12 000 décès par an, le suicide est la première cause de décès des 25-34 ans, la deuxième pour les 15-24. Depuis janvier 2002, l'Arpep 79 (Association relais phare enfants parents des Deux-Sèvres) se bat sans relâche pour que ces chiffres fléchissent.

Le 5 février, à l'occasion des 9<sup>es</sup> journées pour la prévention du suicide, avec le soutien actif de la Macif,



## Le saviez-vous ?

### Une halte à la crèche

La crèche associative de l'Entraide maternelle, en centre-ville au 8 rue du Mûrier, a ouvert depuis le début de l'année un accueil temporaire. Réservé aux enfants de moins de trois ans, cet accueil permet aussi bien de "dépanner" une maman qui va pouvoir laisser son enfant une heure ou une demi-journée mais permet aussi aux enfants gardés à la maison d'être en groupe de temps à autre. Une excellente façon de socialiser les petits avant d'entrer à la maternelle par exemple... Attention, toutefois, pour des questions pratiques d'organisation et de qualité d'accueil, cette possibilité n'est envisageable que sur rendez-vous et après une petite période d'adaptation de l'enfant à la crèche, en compagnie de l'un de ses parents. Sachez enfin que cet accueil temporaire, souhaité par la CAF qui subventionne la crèche, est possible les lundis, mercredis et vendredis.

■ Rens. Entraide maternelle, 8 rue du Mûrier, tél. 05 49 24 43 72.

## Notez-le



Bruno Derbord

La nouvelle antenne de l'Opac au 7 de la rue Daguerra.

### Nouvelle antenne Opac

L'antenne de l'Opac du Clou Bouchet-Maintenon déménage au 7 bis rue Jacques-Daguerra. Avec les

antennes du Parc et de la Gare, cette nouvelle implantation s'inscrit dans le cadre de la volonté politique de l'Opac d'améliorer le service rendu, d'être plus réactif et plus proche de la réalité quotidienne des locataires.

■ Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h. Tél. 05 49 09 20 91 / Email : cloubouchet@opac-sud79.fr

## Pont de Surimeau

**A**u printemps dernier, les services municipaux ont découvert un état de corrosion très avancé des trottoirs et des poutrelles porteuses du pont de Surimeau. Saisi pour expertise, un bureau d'études avait conclu à un risque élevé de rupture de l'ouvrage et préconisé sa fermeture en juin 2004. La circulation est toutefois maintenue pour les piétons et les cyclistes. Mais cette situation perturbant fortement les habitants du quartier et pénalisant les commerçants de Sainte-Pezenne, la municipalité a décidé de réunir tous les usagers dans une réunion publique. D'autant que le remplacement à neuf du pont actuel ne peut être envisagé avant l'été 2006. Les riverains ont donc lar-



Le pont de Surimeau va être remplacé par un pont provisoire à la demande des habitants.

Bruno Derbord

gement plébiscité la mise en place rapide d'un ouvrage provisoire dont le coût est estimé à 130 000 euros (non compris le démontage du tablier actuel). Une solution qui permettra à la fois de rétablir la circulation entre Surimeau et Sainte-Pezenne et de mener une réflexion sur le type de pont définitif qui sera mis en place à terme. Et le Conseil municipal du 3 décembre dernier a bien voulu approuver ce projet et entériner cette décision. ■

# Les riders retrouvent Pré-Leroy

*C'est un espace entièrement repensé qui vient de rouvrir à Pré-Leroy. Les skates, BMX et autres rollers peuvent désormais évoluer en toute liberté – et en sécurité – dans un équipement flambant neuf.*

**L**a communauté des amateurs de skates, rollers et vélos de type BMX est bien ancrée en ville, à juger l'affluence qu'a connu pendant les fêtes le Village de la glisse, installé au pied de l'Hôtel de Ville en guise de cadeau de Noël. A l'approche des vacances de février, un espace glisse vient de rouvrir à Pré-Leroy. Les riders l'attendaient avec impatience depuis la fermeture, pour cause de dégradations, de l'ancienne structure, en juin 2003.

Grâce à un budget avoisinant les 115 000 euros, l'équipement a été entièrement revu et corrigé... selon les souhaits des utilisateurs, qui ont été écoutés par Gérard Proust, leur interlocuteur privilégié au service municipal des Sports : "L'implantation technique émane de l'ensemble des pratiquants niortais, qui ont donné leur avis sur les modules qu'ils souhaitaient avoir. Ces jeunes fourmillent d'idées, mais il a fallu confronter leurs souhaits aux réalités techniques, à ce qui était réalisable ou pas."

### Espace et liberté

Au final, un compromis permet à chaque discipline (skate, rollers et BMX) de trouver les moyens d'évolution propres à sa spécificité. Le site de 900 mètres carrés, qui jouxte la piscine, a été entièrement réaménagé. Toute la préparation a été réalisée par la régie municipale : sols, environnement (barrières, tribunes couvertes), mise en place

d'un point d'eau, pose d'un mur en parpaings sous les terrasses de la piscine.

*L'ancien skate-park a été entièrement revu pour permettre à chaque discipline de cohabiter : skate, BMX et rollers...*



Bruno Derbord

C'est un matériau en alu brossé sur bois, moins fragile que le précédent, qui a été choisi pour les modules afin de résister aux assauts des riders, BMX compris. La surface totale d'utilisation, de 50 mètres par 16, comprend une combinaison d'une dizaine de modules : mini-rampe, lanceur de 6 mètres, tables de sauts, murets...

Les utilisateurs devront se partager l'espace, en libre accès comme il se doit... donc, non surveillé. D'où la nécessité d'y mettre en place un règlement intérieur, autodiscipline indispensable pour la sécurité de tous. Au chapitre des conseils utiles : huit ans, âge minimum pour y laisser évoluer les enfants sans la présence d'un adulte. Les riders sont également invités à porter des protections (casques, protège-poignets, genouillères et coudières) et... sécurité oblige, à ne jamais utiliser les structures seul mais accompagné au minimum d'un copain.

*Un tout nouvel espace glisse vient d'ouvrir près de la piscine Pré-Leroy.*

Bruno Derbord



Bien sûr, un comportement courtois et respectueux des autres, assorti de quelques conseils à suivre (lire l'encadré ci-

dessous), feront de cet espace le lieu convivial et agréable que chacun veut voir perdurer en ville. Quant au mur de parpaings, sous les terrasses de la piscine, il sera graphé en guise d'inauguration sportive durant la semaine hip-hop, en juin. D'ici là, bon surf ! ■

Isabelle Jeannerot

### Un surfeur averti en vaut deux

*Ces quelques recommandations, indispensables à la sécurité de tous, peuvent paraître aller de soi, mais il n'est jamais inutile de les rappeler... En toute logique, les véhicules à moteurs et les spectateurs sont interdits sur les modules, où il est en outre interdit de manger, de laisser traîner des objets et débris (y compris objets en verre...). Et pour la sécurité de tous, ne pas utiliser la plateforme si elle est mouillée, enneigée ou verglacée...*



# Chiens et chats perdus sans collier

*Les pouvoirs de police du Maire s'appliquent aussi envers les animaux errants sur le territoire de la commune. Précisions à l'attention de tous les propriétaires de chats et de chiens.*



Bruno Derbord

*La fourrière municipale a aussi vocation de refuge et propose les animaux à l'adoption lorsque ceux-ci n'ont pas été repris par leur propriétaire.*

**I**l faut le rappeler : le Maire d'une commune se doit de prendre les dispositions nécessaires pour empêcher la divagation des chats et des chiens. "Il va de soi que si nous avons des devoirs envers les animaux domestiques que nous avons sous notre garde et que nous aimons, nous avons aussi des obligations à l'égard de nos voisins, rappelle Jacques Lamarque, adjoint au Maire et médecin directeur du service communal d'Hygiène et de Santé. Nous nous devons de respecter leur tranquillité, leur sécurité et la salubrité de leur environnement. De nombreuses plaintes de Niortais nous sont parvenues concernant la présence de chats errants. C'est une source de nuisance et cela peut entraîner des risques pour la salubrité et la santé publiques." Il faut savoir que le service communal d'Hygiène et de Santé

applique avec tolérance les dispositions réglementaires et législatives : les propriétaires ont un délai légal de 8 jours francs pour récupérer gratuitement leur animal (chat ou chien) qui aura été placé en fourrière. "C'est précisément par sa capture et sa mise en fourrière que le propriétaire a une chance de retrouver son animal, souligne Jacques Lamarque. Ces dispositions n'ont qu'un but : protéger les animaux. Nous évitons au maximum à Niort d'avoir recours à l'euthanasie, excepté quand le vétérinaire en confirme la nécessité au-delà du délai légal de garde."

## Abandonnés

Les animaux non récupérés sont considérés comme abandonnés et deviennent propriété du gestionnaire de la fourrière pour bénéficier alors d'un placement

en refuge. A Niort, c'est la fourrière du Mal-Bâti qui, par dérogation préfectorale, a aussi vocation de refuge. Les animaux qui s'y trouvent peuvent donc être adoptés et bénéficient de soins et d'un contrôle sanitaire régulier par l'équipe de vétérinaires attachée à la fourrière.

## 513 animaux

"Certes nous reconnaissons le bien-fondé de campagnes de stérilisation des chats et des chattes mises en place par l'association de l'Ecole des chats et par la SPA, précise Jacques Lamarque. Conformément à l'article L 211-27 du code rural, le Maire peut – je cite – «par arrêté à son initiative ou à la demande d'une association de protection des animaux faire procéder à la capture de chats non identifiés, sans propriétaire ou sans gardien, vivants en groupe dans des lieux publics de la commune afin de faire procéder à leur stérilisation et à leur identification conformément à l'article L 214-5 préalablement à leur relâché dans ces mêmes lieux.» Mais cette pratique a un coût qui ne peut être raisonnablement ajouté au budget déjà lourd de notre fourrière refuge." En 2003, pas moins de 513 animaux (341 chiens et 172 chats) ont été accueillis au Mal-Bâti. Ce qui représente, toutes charges confondues – nourriture des animaux, frais de vétérinaires, salaires des trois gestionnaires qui se relaient 365 jours sur 365 à la fourrière... – un budget annuel de près de 100 000 euros. "Mais savez-vous que 28 000 communes sur les 36 000 que compte notre pays ont moins de 1 000 habitants et n'ont ni les moyens financiers ni les moyens matériels et humains d'entretenir de telles structures ?" conclut l'adjoint au Maire. ■

Propos recueillis par  
Véronique Bonnet-Leclerc



Bruno Derbord

*Près de 200 chats sont recueillis chaque année par la fourrière municipale du Mal-Bâti.*

## Conseils de la SPA

*La SPA, qui n'est certes pas implantée dans notre département mais a une audience nationale, communique chaque année le plus largement possible sur les soins à apporter aux animaux l'hiver. Des soins qui relèvent désormais de dispositions légales et qui en cas de manquement peuvent faire l'objet d'un signalement.*

*Les chats et les chiens en particulier doivent recevoir une nourriture quotidienne suffisamment riche pour lutter efficacement contre le froid et disposer en permanence d'une gamelle d'eau propre non gelée. Ils ne peuvent vivre en permanence sur un balcon et doivent disposer par temps froid d'un endroit abrité tel que garage, sous-sol ou niche étanche, orientée au sud. Certains animaux âgés, malades ou de petite race ne peuvent vivre en permanence dehors. Et les chiots ne doivent pas être mis à l'attache.*

**Tout manquement à ces règles doit être signalé à la Confédération nationale des SPA de France, à Lyon. Tél. 04 78 38 71 85, du lundi au samedi, de 8h30 à 18h30.**

# Faire du judo ou du théâtre à l'école

*Cette année encore, plus de 1 600 élèves de 13 écoles différentes bénéficient d'activités sur le temps périscolaire. Et découvrent des choses aussi différentes que le taekwondo ou la vidéo le midi ou juste après la classe...*

Lancé en 2000 par l'Etat et la Ville, le "contrat éducatif local" permettait à l'origine de faire découvrir aux enfants des quartiers en difficultés toutes sortes d'activités sportives ou culturelles. La grande richesse du dispositif étant d'aller à la rencontre des enfants là où ils passent beaucoup de leur temps, c'est-à-dire directement dans les écoles. Pendant le temps qu'on dit "périscolaire" jusqu'ici occupé par la garderie ou la récréation, soit le midi après le déjeuner soit juste après la classe.

Sept écoles niortaises bénéficiaient au départ de ce projet qui, au fil des ans, face au succès remporté auprès des enfants comme des parents et des ensei-

gnants, s'étendit à 13 écoles. Puisque le principe en vigueur était – et reste encore aujourd'hui – le volontariat des écoles : c'est au conseil d'école, qui réunit l'équipe enseignante et des représentants des parents, d'étudier l'opportunité de bénéficier de ces activités et de ne pas les imposer à des enfants parfois déjà très sollicités par de nombreux loisirs en dehors de l'école.

## 400 activités

En même temps que le dispositif s'étoffait et faisait la preuve de son utilité, l'Etat se désengageait presque entièrement laissant les mairies seules. Ou presque. "Nous avons décidé au Conseil



Bruno Derbord

*La Ville, soutenue par la CAF, propose de nombreuses activités sportives ou ludiques dans treize écoles niortaises, soit après la cantine soit juste après la classe.*

municipal de poursuivre notre action, explique Robert Plantecôte, adjoint au maire délégué à l'enseignement et aux activités périscolaires. Sachant que la Ville finance donc à 75 % désormais cette action, avec l'aide de la CAF. C'est un gros effort de la municipalité et nous ne sommes pas en mesure de dire aujourd'hui combien de temps nous pourrions continuer. Ni si nous pourrions l'étendre à toutes les écoles niortaises..."

Aujourd'hui, plus de 400 activités différentes sont proposées dans les 13 écoles bénéficiaires et plus de 1 600 enfants sont inscrits dans l'un ou l'autre des ateliers. Des ateliers encadrés par des animateurs diplômés dans lesquels interviennent, selon les domaines, soit des moniteurs spécialisés, soit des bénévoles. "Ce qui représente au total une quarantaine de personnes différentes, souligne Emmanuel Girard, qui coordonne les choses à la mairie. Nous faisons appel aux Maisons de quartier en ce qui concerne les animateurs, ce qui permet d'assurer une continuité entre l'école et la MCPT ou la MCC. En plus, des associations viennent faire des interventions et depuis cette année, de plus en plus de bénévoles également."

## Les écoles bénéficiaires

A noter que seules les écoles élémentaires sont concernées :

- Ecole Louis-Aragon
- Ecole Agrippa-d'Aubigné
- Ecole Paul-Bert
- Ecole des Brizeaux
- Ecole Pierre-de-Coubertin
- Ecole Jules-Ferry
- Ecole Jean-Jaurès
- Ecole Jean-Macé
- Ecole Ernest-Pérochon
- Ecole Edmond-Proust
- Ecole George-Sand
- Ecole Jean-Zay
- Ecole Emile-Zola.

Une formidable occasion de créer encore plus de liens entre les habitants et les générations. Ainsi voit-on dans telle école un passionné d'échecs venir initier des enfants et dans telle autre, des mamans expliquer l'art de l'origami ou de la pâte Fimo. "C'est une merveilleuse expérience d'échanges et de brassage entre les gens, s'enthousiasme Robert Plantecôte. Nous voyons par exemple des enfants de l'école Edmond-Proust aller découvrir le tricot à la maison de retraite voisine de La Coudraie." Et dans cette aventure, on ne sait qui des enfants ou des mamies sont les plus heureux...■

Véronique Bonnet-Leclerc

## CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS



Bruno Derbord

**SÉANCE PLÉNIÈRE** • Deux élèves de chacune des 24 écoles de la ville, qu'elles soient publiques ou privées, représentent leurs camarades au nouveau Conseil municipal enfants. Fraîchement élus, ces 48 écoliers de CM1 et CM2 se sont retrouvés pour la première fois en séance plénière début décembre. Leurs thèmes de prédilection pour l'année 2005 : la propreté en ville et la sécurité routière.



# Les Conseils de quartier sur la toile

*Internet, formidable outil d'information, peut-il se révéler le support de communication privilégié des Conseils de quartier ? Etat des lieux.*

Le saviez-vous ? vivre-a-niort.com, le portail de la Ville, fourmille d'informations sur les Conseils de quartier. Un lien direct et permanent en page d'accueil permet d'accéder à un espace entièrement dévolu aux quartiers. A la une, les supports d'informations

que sont *Couleurs quartiers* et *Vivre à Niort*, ainsi que le point sur les travaux en cours, secteur par secteur.

C'est également quartier par quartier que l'on peut consulter les comptes rendus et assemblées générales des Conseils de quartier, les calendriers des réunions et la liste des membres. Sans oublier la charte et le découpage de la ville qui permet de savoir de quel Conseil de quartier

on dépend. Ou encore un lien vers la boîte aux lettres du service Vie participative, en charge des Conseils de quartier, pour déposer une information, une demande...

## Faire le lien

A la suite de l'assemblée plénière d'octobre dernier, qui consacrait l'un de ses ateliers à Internet et à la démocratie participative, un comité de pilotage s'est constitué. Intégré au comité éditorial de *Couleurs quartiers*, ce groupe de travail se retrouve depuis quelques semaines autour de Robin Degremont, coordinateur de l'information de proximité au sein du service Vie participative. Premier objectif : faire circuler les informations sur les possibilités d'utilisation du portail.

Avec l'appui d'Isabelle Toesca, du service Communication, responsable éditoriale du portail, le groupe de travail a déjà à son actif la récente mise en ligne des comptes rendus des diverses commissions inter-quartiers : pistes cyclables et plan local d'urbanisme. Et travaille à l'établissement de la liste – avec cartographie – des lieux publics niortais où l'on peut surfer sur la toile, que ce soit gratuitement ou non.

Leur souhait : développer les échanges via le net entre Conseillers de quartier, mais aussi avec les habitants, via les huit MCSP (Maisons communales de services publics) que compte la Ville. A suivre... sur vivre-a-niort.com. ■

Isabelle Jeannerot

## ACTU'QUARTIERS

Rendre la place de la Commune de Paris plus vivante et plus conviviale est l'une des priorités du **Conseil de quartier de la Tour-Chabot-Gavacherie**. Ses membres viennent de valider l'avant-projet sommaire rendu par les services municipaux, qui répond aux demandes formulées par les habitants : installation d'aires de jeux pour trois tranches



Bruno Derbord

d'âge (de 3 à 12 ans), résolution des problèmes de déjections canines et mise en sécurité des accès donnant sur les chaussées, sans oublier l'amélioration esthétique. Le tout pour un coût estimé de 120 000 €, dont la moitié prise en charge sur le budget général de la Ville. Le démarrage des travaux est prévu au printemps.

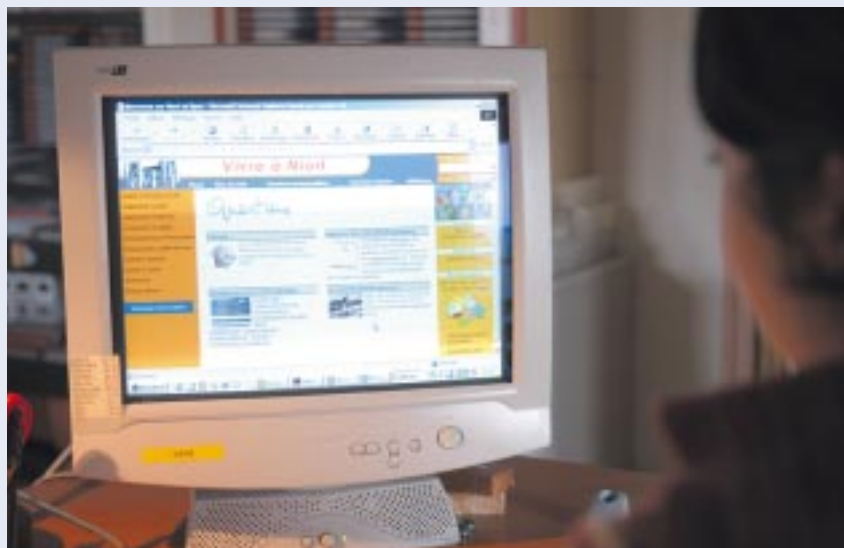
Après la réalisation du parking des Brizeaux (lire *Vivre à Niort* n° 150), le **Conseil de quartier Nord** s'est impliqué dans l'aménagement de ses abords. Il vient de valider le projet présenté par le service municipal des Espaces verts, conduit en concertation avec l'ensemble des usagers. Il s'agit de créer des liaisons avec les différentes entités repérées sur le site : groupe scolaire, MCC et parc. Figurent dans le projet la plantation d'arbustes et d'une haie bocagère, l'installation de bancs, la mise en place d'une circulation piétonne sécurisée, l'aménagement de placettes ainsi que la création d'une terrasse et d'un terrain de boules. Le début des travaux est prévu pour l'été prochain. En attendant, il est possible de venir consulter la plaquette de présentation du projet global à la MCSP.

## SUR VOTRE AGENDA

Prochains Conseils de quartier :

- **Quartier Nord**, le 3 fév. à 20h30 à la MCC des Brizeaux.
- **Tour-Chabot-Gavacherie**, le 10 fév. à 20h30 à la MCPT.
- **Souché**, le 24 fév. à 20h30 à la MCPT.

Ces assemblées sont bien sûr ouvertes au public. Les dates sont susceptibles de modifications de dernière minute, n'hésitez pas à vous renseigner dans votre MCSP ou auprès du service Vie participative, tél. 05 49 78 78 80.



Bruno Derbord

vivre-a-niort.com : le portail Internet de la Ville est une mine d'infos sur les Conseils de quartier.

## Où surfer ?

Presque toutes les MCPT (Maisons communales pour tous) et MCC (Maisons communales de la citoyenneté) proposent un accès à internet à leur adhérents, pour une cotisation annuelle comprise entre 3,50 et 10 euros selon les structures. Des adhérents qui bénéficient également d'un accès libre au CIJ, rue du Musée. Bien sûr, dans tous ces équipements, on trouve en outre des initiations à l'informatique avec un animateur, voire des formations plus pointues ou des ateliers spécifiques.

Il existe bon nombre d'autres lieux publics, cette fois payants, où l'on peut accéder à des postes informatique. A commencer par l'Espace culture multimédia, rue de l'Ancien-Musée, et ses quinze micros qui permettent de surfer sur le net pour la modique somme de 2,50 euros de l'heure, impressions incluses.